

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

de

L'association du Nordic Club Créchois
à la Mairie de La Crèche
99 avenue de Paris
79260 La Crèche

Le **06 janvier 2017** à 20 h 30, les membres de l'association Nordic Club Créchois, déclarée à la préfecture sous le numéro W792004003 et publiée au Journal Officiel sous le N° 19 du 11 mai 2013 annonce N° 1278, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à : route de Champcornu 79260 La Crèche.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le conseil d'administration en date du 22 décembre 2016.

L'assemblée est présidée par M Patrick TOUZOT assisté de Jean Claude BERGER en sa qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal. Ladite feuille de présence permet de constater que 63 membres de l'association sur 131 sont présents. M Michel GIRARD adjoint au Maire chargé des sports et de la santé représentait la commune de La Crèche.

L'ordre du jour était le suivant :

- *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2016*
- *Rapport moral du Président,*
- *Rapport d'activité,*
- *Rapport financier du Trésorier,*
- *Manifestation du 13 mai 2017,*
- *Rappel des consignes de sécurité,*
- *Questions diverses.*

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2016

M Patrick TOUZOT demande s'il y a des observations sur le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2016, comme aucune remarque n'a été faite il procède au vote à main levée de l'assemblée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

- Rapport moral du président

M Patrick TOUZOT ouvre la séance en remerciant les membres présents pour leur participation à cette assemblée générale ordinaire et présente ses vœux à l'assemblée. Il dresse un rapide bilan de l'année précédente, fait part de sa satisfaction sur l'effectif du club, bien qu'un nombre relativement important d'adhérents ait quitté le club en fin de saison 2016, cette diminution est largement compensée par l'arrivée de nouveaux marcheurs. Il remercie les animateurs pour leur investissement qui permet d'assurer un accompagnement des marcheurs de qualité. Il rappelle que le club prépare sa première manifestation en 2017 « la NordiCrèchoise », qu'il compte sur l'implication des adhérents pour assurer l'organisation de cette journée.

Il signale également que le financement d'une telle manifestation reste compliqué, que la commission « *communication, sponsoring* » oeuvre pour récolter un maximum de fond, mais qu'il est nécessaire de solliciter une subvention auprès de la mairie de La Crèche.

Il informe qu'il a fait 3 déclarations d'accident en ce début de saison 2017 et précise qu'un rappel des consignes de sécurité sera fait dans le rapport d'activité pour éviter de nouvelles chutes.

Il avise l'assemblée de la démission de M^{me} Cécile TOUZOT de son poste de secrétaire adjointe au sein du bureau.

- Rapport d'activité par le secrétaire

M Jean Claude BERGER expose le rapport moral sous forme de power point. Dans un premier temps il fait un rappel de l'activité principale de l'association Nordic Club Crèchois « *l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs* » et énumère les principales valeurs du club :

- * Favoriser les échanges.
- * Créer une motivation avec l'effet de groupe pour pratiquer un sport.
- * Sensibiliser aux bienfaits des échauffements et des étirements.
- * Accompagner, guider et rester à l'écoute des marcheurs.
- * Etre soucieux du respect de la nature.
- * Evoluer en respectant le code de la route.
- * Pratiquer un maximum de covoiturage la composition.

Il donne la composition du conseil d'administration, du bureau et énumère les missions des 2 entités.

Il présente l'effectif 2017 du club :

- 131 adhérents, (119 saison 2015 / 2016)
- 82 issus de la Communauté de Communes du Haut val de Sèvre,
 - * 63 % du total des adhérents,
- 36 issus de la commune de La Crèche,
 - * 28 % du total des adhérents,
 - * 44 % des adhérents issus de la Communauté de Communes,
- 89 anciens,
- 42 nouveaux,
- 86 femmes,
- 45 hommes,
- 21 couples,
- la tranche d'âge varie entre 18 et 78 ans,
- la majorité étant entre 60 et 70 ans.

Il résume les activités du club sur l'année 2016 :

- * Du 6 septembre 2015 au 31 juillet 2016 : 149 séances ont été organisées.
- * Le 11 septembre 2016, initiation à la marche nordique : 40 participants.
- * Du 1 septembre 2016 au 23 décembre 2016 : 82 sorties ont été organisées :
 - ce qui correspond environ à : 820 - 850 km parcourus,
 - en septembre, 383 marcheurs ont évolué sur 21 circuits,
 - en octobre, 470 marcheurs ont évolué sur 24 circuits,
 - en novembre, 387 marcheurs ont évolué sur 20 circuits,
 - en décembre, 325 marcheurs ont évolué sur 27 circuits.
- * Le nombre de 49 marcheurs a été atteint lors d'une sortie un mardi.
- * Le 3 décembre 28 marcheurs ont participé au téléthon à François.
- * Le 14 mai 27 NordiCrèchois ont marché sur les circuits de Fouras.
- * Le 8 mai 30 NordiCrèchois ont marché sur un circuit de Bougon et ont partagé le pique nique.

- Manifestation du 13 mai 2017

M Jean Claude BERGER expose succinctement le déroulement de La NordiCrèchoise. Il présente le nombre de bénévoles qui se sont déjà positionnés suite à la réunion de présentation de l'événement le 18 novembre 2016.

Anne-Françoise FLAGEUL en gère les inscriptions, à ce jour elle comptabilise:

- * 75 bénévoles recensés,
- * 51 inscrits comme signaleurs,
- * 10 à la distribution du matériel (dossard et autres) au départ,
- * 14 aux buvettes et ravitaillements.

Il précise que cette liste n'est pas figée et sera mise à jour, tant par le nombre de bénévoles que par les tâches confiées à chacun. Les réunions pour passer les consignes et la répartition des tâches se feront par commission. Des commissions qui sont en pleine effervescence pour finaliser au mieux ce projet.

- Rappel des consignes de sécurité

Comme l'avait annoncé le président M Jean Claude BERGER aborde la sécurité sur les circuits. Au cours des premiers mois de la saison 2016 / 2017 le club a vu plusieurs adhérents être victime d'accidents sur les circuits. La cause n'est pas toujours facile à déterminer, le sol glissant, les pierres roulantes, le sol jonché de feuilles sont sûrement des facteurs aggravants. Mais il faut aussi prendre en compte :

- les gestes intempestifs avec les bâtons qui accrochent mal au sol, qui sont projetés à l'arrière et qui peuvent blesser les personnes suivantes.
- Les personnes qui se suivent de trop prêt peuvent marcher sur les bâtons de la personne qui précède.
- La personne qui peut se prendre les pieds dans les bâtons du voisin trop proche.

Pour chercher à éviter ces cas de figure les animateurs vont dans un premier temps sélectionner des circuits adaptés à la période d'hiver.

En plus, il est demandé à l'ensemble des marcheurs de respecter les distances de sécurité entre les marcheurs, tant vis à vis du marcheur qui vous précède qu'envers les marcheurs qui sont sur la même ligne que vous. Lorsque les bâtons ne sont pas utilisés il est conseillé de les placer en téléphone (*bâton le long du corps main au ras de l'oreille*).

- Rapport financier par la trésorière

M^{me} Annie CALVET présente le rapport financier du club pour l'exercice 2015/2016. Avec 8427,00 € de débit, 9504,00 € de crédit et un solde en banque au 31/08/2015 de 1173,00€, il apparaît un solde en banque de 2250,00 € au 31/08/2016.

| | | solde en banque au 31 / 08 / 2015 | |
|------------------------------------|---------------|-------------------------------------|-----------------|
| Charges | Montant | Produits | Montant |
| Achat | 4815 € | Vente de produits | 3576 € |
| Services extérieurs | 41 € | Subventions d'exploitation | 0 € |
| Autres services extérieurs | 385 € | Autres produits de gestion courante | 5928 € |
| Impôts et taxes | 0 € | Produits financiers | 0 € |
| Charges de personnel | 0 € | Produits exceptionnels | 0 € |
| Autres charges de gestion courante | 3186 € | Reprises sur amortissements | 0 € |
| Charges financières | 0 € | Transfert de charges | 0 € |
| Charges exceptionnelles | 0 € | | |
| Dotations aux amortissements | 0 € | | |
| Total des charges | 8427 € | Total des produits | 9504 € |
| | | Excédent 9504 € - 8427 € | + 1077 € |
| | | solde en banque au 31 / 08 / 2016 | 1173 € + 1077 € |
| | | | 2250 € |

- Intervention du représentant de la commune de La Crèche

Le président donne la parole à M Michel GIRARD qui félicite l'ensemble des adhérents de l'association car il retrouve au travers de l'assemblée générale un club qu'il sait en pleine ébullition, avec une ambiance détendue qui donnerait envie de s'inscrire au club.

Il précise qu'il a bien entendu le message du président concernant la subvention sollicitée auprès de la mairie de La Crèche et qu'il transmettra ce message à M Le Maire et au conseil municipal.

Il informe que la municipalité de La Crèche a classé l'année 2017 « année de la Sèvre Niortaise ». Ils considèrent que cette rivière n'est pas assez mise en valeur et qu'ils vont œuvrer toute l'année pour inverser cette tendance. Un parcours balisé va être créé sur les bords de la Sèvre ainsi qu'un parcours santé aux Brangeries et au stade de Breloux.

Le 24 juin 2017 sera organisé une manifestation sur les bords de la Sèvre ce qui représente une longueur de 7 km sur la commune de La Crèche allant du grand moulin jusqu'à Candé.

Ce jour là ils auront besoin de marcheurs pour participer à ce rassemblement et ils aimeraient que le Nordic Club Crèchois soit parmi les marcheurs.

En réponse à M Michel GIRARD au sujet d'une participation du Nordic Club Crèchois à la manifestation du 24 juin 2017, le président espère que les adhérents seront partants pour participer à ce projet. Il profite de l'occasion pour solliciter auprès de la mairie un circuit de marche nordique balisé sur la commune de la Crèche.

- Questions et informations diverses

Le président expose aux adhérents les obligations et projets (*augmentation du prix des licences, fourniture à l'inscription d'un tee-shirt aux couleurs du club*) qui amèneraient le club à envisager une augmentation des cotisations de 2 euros. Les motifs semblent être admis par l'ensemble des présents, mais comme cette proposition n'était pas à l'ordre du jour elle n'a pas pu faire l'objet d'un vote et ne sera pas applicable cette année.

Le président informe qu'il proposera au conseil d'administration de reconduire la prise en charge des frais d'inscription pour la sortie de Fouras pour l'ensemble des adhérents participants à cette sortie.

Il revient sur la journée pique nique du club à Bougon qui c'est très bien déroulée et a été très appréciées par les participants. De ce fait il informe qu'une journée identique aura lieu le 18 juin à Clavé. C'est Bénédicte RONGEON qui après avoir suivi la formation au BF1 avec le Nordic Club Crèchois, a créé un club de marche nordique dans sa commune. Pour remercier Patrick TOUZOT de l'avoir aidé pour l'initiation de ces adhérents, elle propose de nous accueillir pour un tel événement et elle préparera un circuit chez elle autour du lac de la Touche Poupert.

Comme aucune question n'émane de l'assemblée et que l'ordre du jour est épuisé, M Patrick TOUZOT Président déclare la séance levée à 21 h 25.

Fait à La Crèche, le 06 / 01 / 2017

Le président

Le secrétaire